

AUDIENCES PUBLIQUES

PROJET DE PARACHEVEMENT DE L'AUTOROUTE 35 ENTRE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET LA FRONTIÈRE AMÉRICAINNE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ A

Madame Claudette Journault, présidente et
Madame Lucie Bigué, commissaire



PAR

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu
&
le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD)

Décembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

Historique	Page 5
L'état actuel	Page 5
Le scénario	Page 5
Les États-Unis, principaux partenaires économiques du Canada	Page 6
La concurrence mexicaine	Page 6
Un axe de développement vital	Page 6
Qui sommes-nous?	Page 7
La Chambre de commerce du Haut-Richelieu	Page 7
Le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD)	Page 8
Une vocation d'échange, de tourisme, de sécurité et de liens	Page 9
Une circulation inacceptable sur une route à deux voies	Page 9
Direction nord (enquête O-D Saint-Armand)	Page 9
Tableau des principales origines des déplacements véhiculaires	Page 10
Importance de la Montérégie comme région industrielle	Page 10
Les mesures de sécurité aux frontières américaines: Impacts Économiques potentiels pour le Québec et pistes de solution	Page 11
Les relations économiques avec les États-Unis : des liens vitaux pour le Québec et mutuellement bénéfiques pour les deux partenaires	Page 11
Tableau exposant les différents types de traversées entre le Canada et certains états de la Nouvelle-Angleterre	Page 12
Combien de camions en provenance du Québec traversent la frontière en un an?	Page 12
Nombre d'entreprises qui exportent vers les États-Unis	Page 12

TABLE DES MATIÈRES

Le commerce de biens entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre : 1998-2003	Page 13
Évolutions des échanges commerciaux de biens	Page 13
Tableau exposant l'évolution des échanges de biens entre le Québec Et la Nouvelle-Angleterre	Page 13
Les exportations	Page 14
Tableau exposant le commerce de biens entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre	Page 14
Principaux états de destination des exportations	Page 14
Tableau des exportations de biens du Québec à destination de la Nouvelle-Angleterre	Page 15
Les importations	Page 16
Tableau des importations de biens dédouanés au Québec en provenance de la Nouvelle-Angleterre	Page 16
L'autoroute 35 et l'industrie touristique	Page 17
Les mesures de sécurité : un irritant de plus pour les entreprises	Page 17
La sécurité des usagers : un facteur à ne pas oublier	Page 18
Conclusion	Page 19

ANNEXE

Lettres d'appui des entreprises de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région

C. H. Express inc.
Financière Banque Nationale
Député circonscription fédérale de Saint-Jean, monsieur Claude Bachand
Centre d'Orientation et de Formation pour Femmes en Recherche d'Emploi (COFFRE)
Dunton Rainville SENC Avocats
Club de recherche d'emploi Vallée des Forts
L.M.L. Électrique (1995) Itée
Groupe Soléno
R.B.I. Experts-Conseils inc - une division du Groupe S. M. International inc.
Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu
Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu (OTCHR)
Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD)
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Uz-ite
Municipalité Régionale de comté du Haut-Richelieu
GSC Technologies Corporation
Service Marine Canada
Bois Expansion inc.
Municipalité de Noyan
Les Industries M. B.
P. Baillargeon Itée
Groupe Connex GVI inc.
Centre d'Aide aux Entreprises Haute-Montérégie

HISTORIQUE

Le dossier du prolongement de l'autoroute 35 ne date pas d'hier. Cela fait maintenant des décennies, depuis le début des années 60, que celui-ci est sur la table et que la décision est reportée année après année. Notre région souffre de cette situation et elle ne peut prétendre à un développement économique durable sans l'exploitation du corridor Montréal Nouvelle-Angleterre.

L'ÉTAT ACTUEL

Le corridor Autoroute 35 – Route 133 (Phillipsburg) est le septième en importance au Canada et le deuxième au Québec. La Route 133 devient, du côté américain, l'Autoroute 89. Cette autoroute permet d'accéder facilement aux Autoroutes 91, 93 et 95 ainsi qu'à l'Autoroute 90 qui relie les villes de Boston et de Buffalo. C'est vital pour l'économie, car le Québec exporte 40 % de sa production, dont 85 %, aux États-Unis. Il ne manque que quelque 39 kilomètres pour couvrir les 488 kilomètres entre Montréal et Boston.

La route 133 entre Iberville et Phillipsburg présente certaines lacunes. Route à deux voies, la route 133 offre une vitesse affichée de 90 km/h sur les 29 kilomètres des sections rurales, réduite à 50 km/h et 70 km/h dans les six agglomérations que traverse la route sur ce tronçon, ce qui impose des conditions de circulation difficiles pour les déplacements de longue distance. Cette route est malheureusement reconnue pour le grand nombre d'accidents souvent mortels. L'aménagement de la route 133 n'offre pas un paysage de qualité ni une image de pays développé pour le visiteur arrivant des États-Unis.

Le parachèvement de l'autoroute 35 consiste à compléter le lien autoroutier manquant entre l'Interstate 89 (I-89) aux États-Unis et l'autoroute 35 à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'emprise du tracé de référence de la future autoroute 35 appartient déjà, en grande partie, au ministère des Transports du Québec (MTQ) entre le secteur d'Iberville et la frontière américaine. La construction de l'autoroute permettrait d'accroître le confort et la sécurité des usagers circulant dans ce corridor, de faciliter le mouvement des personnes et des marchandises entre Boston et Montréal, de réduire la fréquence des traverses du poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle et d'améliorer le niveau de service sur l'autoroute 15 en offrant une nouvelle porte d'entrée directe aux États-Unis. La vocation de la route 133, qui agit actuellement comme axe transfrontalier, serait ainsi grandement modifiée.

LE SCÉNARIO

Une autoroute conventionnelle à 4 voies avec des échangeurs pour plus de 100 millions \$. La construction du tronçon de l'Autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis auraient pour effet de stimuler le développement dans le corridor Montréal Boston créant ainsi des milliers d'emplois à long terme. ***Faut-il rappeler que le corridor est déjà exproprié et le tracé déjà prévu?***

LES ÉTATS-UNIS, PRINCIPAUX PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DU CANADA

Les échanges entre le Canada et les États-Unis constituent les échanges bilatéraux les plus importants au monde. Environ 26 % des emplois manufacturiers de la Montérégie sont liés au commerce avec les États-Unis, soit près de 24 000 emplois.

Dans le contexte de la mondialisation des marchés et de la vive concurrence auquel les entreprises canadiennes sont confrontées, la présence de systèmes de transport efficaces, fiables et sécuritaires représente un atout considérable pour l'économie du pays. Le camionnage est le mode de transport prédominant dans les échanges entre le Canada et les États-Unis. La route 133 ne répond pas aux besoins du camionnage.

Afin de maintenir les emplois et de favoriser le développement de nouvelles industries, il est essentiel pour le gouvernement de faire en sorte que tous les paramètres qui peuvent avoir un impact positif sur les échanges commerciaux soient favorables. La proximité des États-Unis est un avantage majeur pour l'économie canadienne, à condition, bien évidemment, de bénéficier d'infrastructures pour exporter les biens produits.

LA CONCURRENCE MEXICAINE

Le gouvernement du Canada ne peut se permettre de sous-estimer le rapprochement du Mexique avec les États-Unis. Le président du Mexique monsieur Vicente Fox multiplie les visites en sol américain et tout retard que le Canada prend pour améliorer ses infrastructures pour soutenir la croissance des exportations favorise notre principal rival, le Mexique.

UN AXE DE DÉVELOPPEMENT VITAL

Le prolongement de l'autoroute 35 ne représente nullement pour nous une simple construction d'infrastructure adéquate pour relier par le plus court chemin Montréal et Boston. Il représente l'opportunité d'échanges commerciaux grandissants et un potentiel de développement qui doit être considéré et analysé en regard de tous les aspects qui touchent l'essor de notre économie. Pour bien comprendre la plus-value d'un tel axe, il faut aussi considérer les autres éléments qui feront en sorte que le développement de notre économie sera florissant à court, moyen et long terme.

L'autoroute 35 est une infrastructure primordiale pour la croissance des exportations. Comment peut-on penser que le 7ième principal lien autoroutier favorisant le développement économique avec nos voisins du Sud, qui constitue le plus grand marché et le plus facilement accessible, se résume à un chemin à deux voies ?

QUI SOMMES-NOUS?

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-RICHELIEU

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu a été incorporée le 26 novembre 1894 et compte parmi les plus anciennes chambres de commerce établies sur le territoire du Québec.

Notre regroupement représente plus de 550 entreprises membres actives dans tous les domaines économiques du Haut-Richelieu et même plus. L'engagement de la Chambre et ses nombreuses interventions dans l'espace public sont motivées par la volonté de promouvoir le développement économique, d'encourager l'esprit d'entreprise et de favoriser la création de richesse.

Qui plus est, notre organisme dépasse le cadre national et se déploie à travers le Corridor de commerce Québec-New York et Québec Nouvelle Angleterre. En effet, par le biais de ces corridors, la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, en collaboration avec la FCCQ, collabore activement au développement économique du continent nord-est américain afin de renforcer la coopération des gens d'affaires du Québec et des États tels New York et le Vermont et développer le plein potentiel de nos régions économiques communes.

NOTRE MISSION

Contribuer de façon significative au développement professionnel et d'affaires des commerçants, des professionnels et des industriels du Haut-Richelieu, en développant la demande du grand public pour leurs biens et services, des occasions d'affaires complémentaires, ainsi que leurs compétences et leur adéquation au marché

NOS AFFILIATIONS

Fédération des chambres de commerce du Québec
Chambre de commerce du Canada

LE TERRITOIRE COUVERT

Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin et Venise-en-Québec.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU HAUT-RICHELIEU (CLD)

Le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) est un organisme à but non lucratif géré par un conseil d'administration. Financé en majeure partie par la MRC du Haut-Richelieu, le CEHR (CLD) a comme mandat de regrouper et de coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat, y compris celui de l'économie sociale.

La mission du CEHR (CLD) est de « stimuler et soutenir le développement économique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région » et ce, afin d'« Être reconnu comme la référence en développement économique. »

Le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) est au cœur des activités économiques du territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Le CLD représente la porte d'entrée pour les services de première ligne d'accompagnement ou de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, incluant les entreprises d'économie sociale et sans distinction quant à l'âge ou le stage de développement de l'entreprise.

Ces services comprennent :

- ❖ L'aide au démarrage et à l'implantation d'entreprises;
- ❖ Le soutien à l'expansion des entreprises manufacturières;
- ❖ La référence à des services spécialisés et aux programmes gouvernementaux d'aide technique ou financière;
- ❖ L'accompagnement à la réalisation du plan d'affaires;
- ❖ Le soutien aux projets de développement économique régional et en milieu rural;
- ❖ La promotion de l'entrepreneuriat;
- ❖ L'accueil d'investisseurs étrangers;
- ❖ Le soutien au développement des exportations;
- ❖ La prospection d'entreprises.

Le CLD est reconnu par le gouvernement du Québec comme la porte d'entrée pour tous les services aux entreprises situées sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Le CLD constitue le noyau autour duquel gravitent les leaders politiques, économiques, sociaux et culturels, tous travaillant de concert au développement de la région.

Par sa vision et son leadership, le CEHR (CLD) participe activement à faire de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région, une région ouverte sur le monde!

LE TERRITOIRE COUVERT

Comme la Chambre de commerce, le CEHR (CLD) couvre l'ensemble des municipalités de la MRC du Haut-Richelieu soit les municipalités suivantes : Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin et Venise-en-Québec.

UNE VOCATION D'ÉCHANGE, DE TOURISME, DE SÉCURITÉ ET DE LIENS

UNE CIRCULATION INACCEPTABLE SUR UNE ROUTE À DEUX VOIES

Selon les données de recensement de la circulation du MTQ entre Saint-Armand et Saint-Jean-sur-Richelieu (MTQ, 2000), le débit journalier moyen annuel (DJMA) sur la route 133 passe de 11 700 véhicules par jour à Iberville à 8 800 véhicules par jour au nord de Sainte-Anne-de-Sabrevois. Par la suite, le débit journalier diminue progressivement le long de la route 133, pour se situer à 3 500 véhicules par jour à Saint-Armand, près de la frontière.

La route 133 constitue également un itinéraire important pour le camionnage. En effet, selon les résultats de l'enquête origine-destination réalisée en novembre 2002, les véhicules lourds constituent 11 % du débit journalier total alors qu'à Saint-Armand, ce pourcentage s'élève à 37 %¹.

Quant au reste du réseau routier, les différentes routes supportent des DJMA inférieurs à 5 000 véhicules par jour (MTQ, 1998).

DIRECTION NORD (ENQUÊTE O-D SAINT-ARMAND)

Le débit journalier moyen en direction nord atteint 1 732 véhicules. Le taux d'occupation moyenne lors de l'enquête origine-destination était de 1,43 personne par véhicule, ce qui représente, pour un jour moyen, 2 478 déplacements. Il est estimé que 1 666 véhicules seront potentiellement déviés sur l'A-35. Les résultats de l'enquête présentés ici-bas sont basés sur ces usagers potentiels. Il faut cependant noter qu'une fois le lien autoroutier établi, l'achalandage augmentera avec le temps, étant donné que certains déplacements aux autres postes frontaliers environnants seront réaffectés sur l'autoroute 35.

Selon le tableau ci-après le Vermont et le Massachusetts sont les deux principaux secteurs d'origine, générant 48,1 % et 24,5 % des déplacements entrants au Québec. 7 % des déplacements provenaient de Saint-Armand.

¹ Étude Génivar Dessau Soprin J98639-p8b/40181 Février 2005

TABLEAU DES PRINCIPALES ORIGINES DES DÉPLACEMENTS VÉHICULAIRES — ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION - SAINT-ARMAND – NOVEMBRE 2002²

Zone d'origine	%
Vermont	48,1 %
Massachusetts	24,5 %
New Hampshire	6,8 %
Saint-Armand	6,6 %
Rhode Island-Connecticut	5,8 %
Autres États américains	4,3 %
Autres	3,9 %

Selon l'étude de justification de la firme GENIVAR (GENIVAR, 2003), les taux de croissance moyens annuels des DJMA varient de 1 à 5 % pour la période de 1995 à 2000 selon les tronçons, mais aussi une baisse sur certains tronçons. Les déplacements sur la route 133 pour les véhicules lourds sont majoritairement de transit, et pourraient s'expliquer par le caractère d'échange commercial entre le Québec et les États-Unis.

Toujours selon l'étude de justification de GENIVAR (Genivar, 2003), les débits à l'horizon 2021 sont estimés entre 8 000 véhicules par jour et 20 000 véhicules par jour sur la route 133 du sud vers le nord.

Bref, selon les conclusions de l'étude de GENIVAR (Génivar 2003), le corridor à l'étude subira une hausse d'achalandage en terme de DJMA au cours des 20 prochaines années. Cette hausse sera principalement attribuable à l'augmentation des déplacements de transit entre les États-Unis et le Québec ce qui n'aura pas beaucoup d'incidence sur les distributions de déplacements aux échangeurs de l'A-35. La faible croissance anticipée de la population dans le corridor de l'A-35 s'explique par le fait que le périmètre d'urbanisation est presque tout développé le long du tracé de l'A-35 et qu'à l'extérieur des agglomérations urbaines, la future autoroute 35 traverse en grande partie des zones agricoles permanentes, où aucun usage non-agricole n'est autorisé.³

IMPORTANCE DE LA MONTÉRÉGIE COMME RÉGION INDUSTRIELLE

Les expéditions manufacturières de la Montérégie s'élevaient à 10,5 M\$ en 1996 selon l'ISQ (1999), ce qui place cette région au deuxième rang des régions administratives du Québec avec plus de 20 % des expéditions totales, juste derrière Montréal. La valeur des expéditions de Montréal et des régions limitrophes au nord (Laval, Laurentides, Lanaudière) s'élevait à 41,6 M\$, soit 43,0 % des expéditions québécoises.

² Enquêtes O-D Iberville et Saint-Armand GENIVAR pour MTQ (2002)

³ Étude Génivar Dessau Soprin J98639-p8b/40181 Février 2005

Ces deux ensembles, dont la production se destinant à la Nouvelle-Angleterre est le plus susceptible de passer par l'autoroute 35, comptent donc pour près des deux tiers (63,2 %) des expéditions québécoises.

Une partie importante, (41 %) des expéditions manufacturières de la Montérégie sont destinées au marché américain, ce qui représente 8,0G \$ en 1996. Le développement de l'axe A-35/I-89 serait donc profitable à l'agglomération montréalaise, mais également à la Montérégie.

LES MESURES DE SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES AMÉRICAINES : IMPACTS ÉCONOMIQUES POTENTIELS POUR LE QUÉBEC ET PISTES DE SOLUTION

Depuis l'adoption du libre-échange canado-américain, il y a une quinzaine d'années, l'intégration économique entre les deux pays a crû à un rythme accéléré et l'accès aux marchés américains est aujourd'hui plus vital que jamais pour le Québec.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LES ÉTATS-UNIS : DES LIENS VITAUX POUR LE QUÉBEC ET MUTUELLEMENT BÉNÉFIQUES POUR LES DEUX PARTENAIRES

Les exportations vers les États-Unis sont d'une importance capitale pour l'économie québécoise. En 2004, elles totalisaient 63 milliards \$, soit 27 pour cent du PIB de la province. Seules Montréal et Boston représentent des échanges de 7 534 M\$. En guise de comparaison, les exportations aux provinces canadiennes au cours de la même année se chiffraient à 45 milliards \$, soit 19 pour cent du PIB québécois et les exportations vers le deuxième plus grand client international du Québec, le Royaume-Uni, s'élevaient à environ 1,5 milliard \$. La même année, les exportations vers les États-Unis représentaient 82 pour cent des exportations internationales du Québec. La part des exportations vers les États-Unis dans l'économie québécoise a progressé de façon remarquable depuis l'adoption de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALÉ) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). En termes d'emplois, la progression a été tout aussi marquante. Si, au cours de cette période, le nombre d'emplois liés aux exportations vers les autres provinces du Canada est demeuré stable, passant de 438 500 en 1990 à 421 500 en 2001, le nombre d'emplois liés aux exportations internationales a pour sa part doublé, de 332 400 à 667 800. **En bref, un cinquième de tous les emplois au Québec est lié aux exportations internationales, dont la très grande majorité dépend des exportations vers les États-Unis.** Si on compare les échanges commerciaux du Québec avec ceux des principaux pays qui font affaire avec les États-Unis, le Québec se classe sixième exportateur vers le marché américain et quatrième importateur mondial de biens et services américains. En somme, les exportations destinées à notre voisin du sud sont vitales pour l'économie québécoise, mais elles sont aussi d'une importance non négligeable pour nos partenaires économiques américains, en particulier dans le Nord-Est et dans le Midwest.

TABLEAU EXPOSANT LES DIFFÉRENTS TYPES DE TRAVERSÉES ENTRE LE CANADA ET CERTAINS ÉTATS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE⁴

DESCRIPTION	ÉTAT DU MAINE	ÉTAT DU VERMONT
Camion (plein) traversant la frontière	387 684	259 685
Camion (vide) traversant la frontière	98 028	24 921
Train traversant la frontière	1 132	987
Train de marchandises (conteneur plein) traversant la frontière	15 405	42 030
Train de marchandises (conteneur vide) traversant la frontière	16 438	10 397
Train de passagers traversant la frontière	2 169	2 066
Véhicule personnel traversant la frontière	3 142 477	1 425 862
Véhicule personnel avec passagers traversant la frontière	6 084 947	2 716 645
Autobus traversant la frontière	1 264	5 175
Autobus avec passagers traversant la frontière	38 298	129 926
Piétons traversant la frontière	105 011	16 158

Données pour l'année 2003

COMBIEN DE CAMIONS EN PROVENANCE DU QUÉBEC TRAVERSENT LA FRONTIÈRE EN UN AN?

Nous estimons à 1 400 000 le nombre de camions provenant à l'origine du Québec qui ont transité par les postes frontaliers américains en 2004. De ce nombre, environ 60 pour cent ont traversé la frontière directement du Québec, dont 46 % uniquement au poste frontière de Lacolle-Champlain. Si on répartit ce total sur 365 jours, en moyenne, plus de 3 800 camions chargés au Québec passent la frontière chaque jour et doivent se frayer un chemin parmi les voitures, les autobus et les camions provenant d'autres provinces.

NOMBRE D'ENTREPRISES QUI EXPORTENT VERS LES ÉTATS-UNIS

En 2004, il y avait un total d'environ 8 000 exportateurs vers les États-Unis au Québec. De ce nombre, nous supposons, étant donné ce que nous savons de l'ensemble des exportateurs, que 88 % (7 040) exportaient des marchandises, chiffre que nous arrondissons à 7 000.

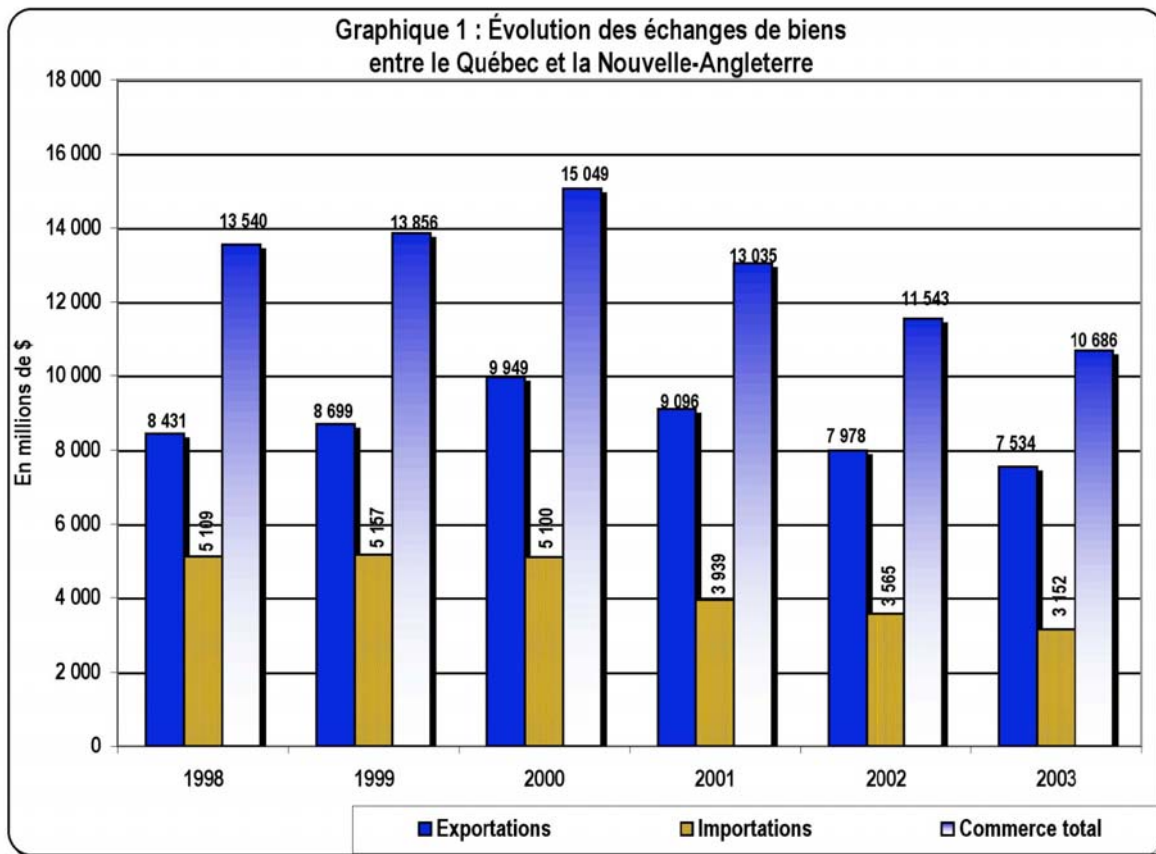
Il importe selon nous de donner de nouveau ces arguments de façon claire et précise puisque la construction d'une autoroute représente cette opportunité de favoriser les échanges bilatéraux et nous permet de nous positionner comme acteur de premier plan dans la poursuite de nos échanges et de nos liens d'affaires.

⁴ U.S. DOT, BTS based on data from U.S. Customs Service, Mission Support Services, Office of Field Operations, Operations Management Database.

LE COMMERCE DE BIENS ENTRE LE QUÉBEC ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE : 1998-2003

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX DE BIENS

Les échanges entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre ont connu une croissance continue de 1998 à 2000, atteignant leur point culminant en 2000 avec des échanges totalisant plus de 15 milliards de dollars. Cependant, depuis, les échanges entre ces deux régions économiques connaissent une baisse tendancielle marquée. En effet, de 15 milliards en 2000, ils sont passés à 13 milliards en 2001, puis à 11,5 milliards en 2002, et enfin à 10,7 milliards en 2003. Ce fléchissement graduel, mais continu est attribuable au ralentissement économique aux États-Unis, particulièrement dans l'industrie des technologies de l'information et des communications, depuis quelques années. La baisse enregistrée en 2003 constitue un recul de 7,4 % par rapport au niveau de 2002, une diminution de 18,2 % par rapport au niveau de 2001 et une chute de 29 % par rapport à celui de 2000. Enfin, notons que le niveau enregistré en 2003, pour ce qui est de nos échanges avec la Nouvelle-Angleterre, a été le plus bas pour la période examinée.



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

LES EXPORTATIONS

Les exportations de biens du Québec vers la Nouvelle-Angleterre (voir tableau) **se sont chiffrées à plus de 7,5 milliards de dollars en 2003, soit 14,1 % de l'ensemble de nos exportations vers les États-Unis, et 11,7 % des exportations totales du Québec.** En 2003, les exportations de biens du Québec représentaient 31,8 % des exportations canadiennes vers cette région des États-Unis (contre 33,6 % en 2002).

TABLEAU EXPOSANT LE COMMERCE DE BIENS ENTRE LE QUÉBEC ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Région géographique	2001		2002		2003	
	M \$	%	M \$	%	M \$	%
Nouvelle-Angleterre*	9 095,6	15,1	7 978,4	13,9	7 534,0	14,1
		12,8		11,7		11,7
États-Unis	60 124,0	84,6	57 202,0	83,8	53 424,0	83,2
Le Monde	71 036,0	100,0	68 246,0	100,0	64 228,0	100,0
Québec/Canada						
Nouvelle-Angleterre		36,0 %		33,6 %		31,8 %
États-Unis		17,1 %		16,6 %		16,3 %
Le Monde		17,6 %		17,2 %		16,9 %

V.A.M. : Les variations sont évaluées selon la formule des taux d'intérêts annuels composés.

* : Les pourcentages de la première ligne sont exprimés par rapport au total des exportations du Québec vers les États-Unis.

: Les pourcentages de la deuxième ligne sont exprimés par rapport au total des exportations internationales du Québec

Source : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Direction de l'analyse des relations économiques extérieures, MDERR, juin 2004

Pour mesurer cette importance relative, qu'il suffise de mentionner qu'en 2003, les exportations du Québec vers la Nouvelle-Angleterre dépassent de 1,9 milliard de dollars les ventes de biens du Québec à l'Union européenne.

PRINCIPAUX ÉTATS DE DESTINATION DES EXPORTATIONS

En 2003, comme le montre le tableau, **un peu plus de 60 % des exportations de biens en direction de la Nouvelle-Angleterre ont été dirigés principalement vers deux États : le Vermont avec 37,1 % du total et le Massachusetts avec 25,3 %.** Les autres États absorbent les proportions respectives suivantes : le Connecticut, 17,1 %; le Maine, 9,7 %; le New Hampshire, 7,6 %; le Rhode Island, 3,3 %. On note aussi que, depuis 1998, la part du Vermont dans les exportations du Québec à destination de la Nouvelle-Angleterre baisse de façon graduelle et continue alors que certains États voient leur part augmenter régulièrement, surtout depuis l'année 2000. C'est le cas notamment de l'État du Maine (7,6 % en 2000 et 9,7 % en 2003), du New Hampshire (6,2 % en 2000 et 7,6 % en 2003), du Connecticut (9,8 % en 1998, 13,2 % en 2000 et 17,1 % en 2003). Enfin, on remarque aussi que trois États absorbent à eux seuls presque 80 % des exportations du Québec à destination de cette région des États-Unis. Il s'agit du Vermont, du Massachusetts et du Connecticut.

TABLEAU DES EXPORTATIONS DE BIENS DU QUEBEC A DESTINATION DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE (En millions de dollars canadiens et en pourcentage)

Description des produits Classification SH4	2001		2002		2003		V.A.M.
	M \$	%	M \$	%	M \$	%	03/98 (%)
Circuits intégrés et micro-assemblages électroniques	2 235,0	24,6	1 393,1	17,5	1 235,7	16,4	(14,4)
Véhicules aériens ; véhicules spatiaux/leurs lanceurs, nda	290,0	3,2	225,1	2,8	508,2	6,7	24,5
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (autres que huiles brutes)	189,0	2,1	157,8	2,0	276,0	3,7	18,9
Papier journal en rouleaux ou en feuilles	359,4	4,0	303,1	3,8	267,7	3,6	(1,9)
Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés – d'épaisseur excédant 6 mm	314,0	3,5	305,4	3,8	235,6	3,1	(6,6)
Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao	229,0	2,5	267,7	3,4	227,6	3,0	6,4
Énergie électrique	422,0	4,6	266,0	3,3	221,4	2,9	(15,7)
Pâtes chimiques de bois, à la coude ou au sulfate (autre que les pâtes à dissoudre)	230,0	2,5	224,9	2,8	210,0	2,8	(0,5)
Costumes/complets, ensembles, vestons, pantalons, etc., pour hommes/garçonnetts	181,0	2,0	184,7	2,3	202,8	2,7	(2,6)
Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction (incluant bardeaux) en bois	173,0	1,9	190,3	2,4	174,3	2,3	12,9
Autres produits	4 473,6	49,2	4 460,4	55,9	3 974,7	52,8	2,0
Total	9 096,0	100,0	7 978,4	100,0	7 534,0	100,0	(2,2)
Québec/Canada	36,0 %		33,6 %		31,8 %		

V.A.M. : Les variations sont évaluées selon la formule des taux d'intérêts annuels composés.

nda : non dénommé ailleurs

Source : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

LES IMPORTATIONS

Le tableau montre que les importations de biens dédouanés au Québec en provenance de la Nouvelle-Angleterre se sont chiffrées à 3,2 milliards de dollars en 2003, ce qui constitue une baisse de 11,6 % par rapport à 2002 et également une diminution de 38,2 % par rapport à 2000. Celles-ci représentent 13,3 % de nos importations totales en provenance des États-Unis en 2003 contre 13,7 % en 2002. Quant aux importations canadiennes de biens dédouanés au Québec, elles représentaient 37,5 % des importations canadiennes en provenance de cette région, en 2003.

TABLEAU DES IMPORTATIONS DE BIENS DÉDOUANÉS AU QUÉBEC EN PROVENANCE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE (En millions de dollars canadiens et en pourcentage)

Région géographique	2001		2002		2003		V.A.M.
	M \$	%	M \$	%	M \$	%	03/98 (%)
Nouvelle-Angleterre*	3 938,8	14,6	3 564,9	13,7	3 152,00	13,3	(9,2)
		6,1		5,6		5,0	
États-Unis	26 968,0	42,0	26 085,0	41,1	23 787,2	37,4	(2,6)
Le Monde	64 227,0	100,0	63 517,0	100,0	63 635,4	100,0	3,4
Québec/Canada							
Nouvelle-Angleterre	38,8 %		36,9 %		37,5 %		
États-Unis	12,4 %		12,0 %		11,7 %		
Le Monde	18,7 %		18,2 %		19,0 %		

En 2003, les États-Unis étaient le principal pays où la destination des exportations de biens atteignait 53 424,3 millions de dollars ce qui équivaut à 83,2 % des parts d'exportations totales des dix principaux pays.

Pour sa part, la région de la Nouvelle-Angleterre est au troisième rang des destinations d'exportations de biens dans les régions américaines avec 7 534 millions de dollars. Les exportations de biens équivalent donc à 11,7 % des parts des exportations totales et 14,1 % des parts dans les exportations vers les États-Unis.

En 2002, 87 % des exportateurs québécois expédiaient des marchandises aux États-Unis, représentant 7 946 établissements.

Toujours en 2002, le nombre d'établissements exportateurs québécois, selon la région administrative indique que 58,3 % des établissements exportateurs proviennent des régions de Montréal et de la Montérégie. Montréal avec ces 3 789 établissements est au premier rang avec 41,5 % des parts de la région tandis que la Montérégie est bonne deuxième avec ces 1 537 établissements équivalents à 16,8 % des parts de la région.

L'AUTOROUTE 35 ET L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le tourisme est d'une importance capitale pour le développement économique du Canada et des États-Unis. En 2004, les voyageurs canadiens ont réalisé 13,8 millions de voyages d'une nuit ou plus en direction des États-Unis une hausse de près de 10 % par rapport à 2003. Les Canadiens auraient ainsi, effectués, selon toute vraisemblance en 2003, près de 97,3 millions de nuitées du côté américain. Durant la même période, les Québécois ont réalisé près de 16,4 millions de nuitées aux États-Unis. Avec plus de 30 % de toutes les arrivées internationales aux États-Unis, le Canada occupe le premier rang des pays dont les citoyens ont effectué le plus grand nombre de visites en sol américain. En ce qui a trait aux voyageurs américains, ils auraient quant à eux réalisé, en 2004, 15 millions de voyages d'une nuit ou plus au Canada.

Du point de vue des dépenses touristiques, les touristes canadiens aux États-Unis ont dépensé 8,6 milliards de dollars, tandis que les touristes américains au Canada ont dépensé 8,2 milliards de dollars. En 2003, les dépenses touristiques des Québécois du côté américain pour des voyages d'une nuit et plus ont totalisé, 1,25 milliard de dollars. L'activité touristique génère donc incontestablement des retombés économiques hautement importants pour le Canada et les États-Unis.

Le Canada et les États-Unis entretiennent, depuis toujours un partenariat unique. Le lien privilégié qui unit les provinces canadiennes aux états américains, risque d'être altéré advenant la mise en application de l'initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental. L'obligation de détenir un passeport restreindra, non seulement les relations de voisinage entre les deux pays, mais introduira, peut-être inconsciemment une distance entre les deux partenaires. On peut inférer que l'introduction d'une telle initiative en viendra très certainement à freiner le taux de croissance des voyages entre les deux pays.

Faciliter le lien entre le Canada et les États-Unis, signifie augmenter le nombre de touristes qui viennent visiter notre pays, dépenser dans nos commerces et nos entreprises et parfois même permettre de façon plus évidente les investissements étrangers, car plusieurs voient d'un très bon œil la venue de ce lien routier qui rapprochera Montréal de Boston. Voyons donc quelques données sur les investissements et les échanges entre nos deux régions.

Le prolongement de l'autoroute 35 vient donc démontrer que le Québec et le Canada souhaitent attirer des touristes de façon soutenue et permettre aux québécois de visiter les États-Unis de façon régulière. Un lien autoroutier accessible, sécuritaire et rapide comblera le vide actuel avec la route 133.

LES MESURES DE SÉCURITÉ : UN IRRITANT DE PLUS POUR LES ENTREPRISES

Une récente étude, publiée par Transports Canada, démontre que l'accroissement des mesures de sécurité à la frontière occasionne déjà pour les transporteurs des retards considérables, engendrant pour l'industrie du camionnage des coûts additionnels de l'ordre de 231 à 433 millions de dollars canadiens. Ces mesures de sécurité à la frontière

imposent également un important fardeau pour les entreprises exportatrices québécoises. En effet, selon la taille des entreprises, les coûts reliés à la conformité C-TPAT peuvent représenter jusqu'à 17 % des recettes totales d'exportations de ces entreprises à destination des États-Unis. La CCHR est donc inquiète des conséquences potentielles que pourraient avoir l'adoption de nouvelles mesures encore plus contraignantes sur les échanges canado-américains.

Le commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis est essentiel à la croissance des deux économies. Quotidiennement, le Canada et les États-Unis échangent 1,8 milliards de dollars en biens et services. En 2004, le commerce bilatéral a atteint à 556 milliards. Il est donc primordial de gérer efficacement notre espace commun et de parvenir à trouver un juste équilibre entre la sécurité et la prospérité, puisque l'un et l'autre sont interdépendants, voire complémentaires. Avec 13,4 millions de mouvements de camions annuellement dans l'espace canadien et américain, et avec une circulation transfrontalière de plus de 300 000 personnes chaque jour, l'application de cette nouvelle initiative risque d'avoir des effets sur la croissance du commerce entre les deux pays, d'augmenter les frais de gestion de la frontière et très certainement d'entraver le déploiement de l'activité touristique sur chacun des territoires.

Un facteur déterminant de plus qui démontre que l'autoroute 35 est et doit être parachevée dans les plus brefs délais car un lien routier direct permettrait aux entreprises de sauver du temps sur une route sécuritaire, accessible et adapté aux transporteurs.

LA SÉCURITÉ DES USAGERS : UN FACTEUR À NE PAS OUBLIER

Le niveau de service est de C sur cette route à la hauteur d'Iberville contre des niveaux A aux autres axes routiers d'échanges interprovinciaux et transfrontaliers équivalents (A-20, A-15, A-55). Le gain de temps avec une autoroute plutôt que la route 133 est estimé à 15 à 20 minutes. Selon l'étude de BMST (1999), le tronçon de la route 133 entre Iberville et Phillipsburg a généré en moyenne entre 1994 et 1996 plusieurs accidents dont 35 avec blessés et 0,7 avec décès. Le coût social des accidents sur la route 133 entre Iberville et Phillipsburg s'établit à environ 1 M\$ annuellement selon BMST (1999). La présence d'une autoroute permettrait d'éviter un peu plus de la moitié de ces coûts (540 000 \$ par année).⁵

⁵ Les chiffres et pourcentages, ci-haut mentionnés, ont été validés dans l'étude « Le commerce extérieur du Québec » étude produite par Développement économique et régional et Recherche, gouvernement du Québec.

CONCLUSION

CONSIDÉRANT QUE le corridor de commerce Québec Nouvelle-Angleterre a connu une croissance continue de 1998 à 2000, atteignant leur point culminant en 2000 avec des échanges totalisant plus de 15 milliards de dollars.

CONSIDÉRANT QUE les exportations de biens du Québec vers la Nouvelle-Angleterre se sont chiffrées à plus de 7,5 milliards de dollars en 2003, soit 14,1 % de l'ensemble de nos exportations vers les États-Unis, et 11,7 % des exportations totales du Québec.

CONSIDÉRANT QU'en 2003, un peu plus de 60 % des exportations de biens en direction de la Nouvelle-Angleterre ont été dirigés principalement vers deux États : le Vermont avec 37,1 % du total et le Massachusetts avec 25,3 %, on note aussi que, depuis 1998, la part du Vermont dans les exportations du Québec à destination de la Nouvelle-Angleterre baisse de façon graduelle et continue alors que certains États voient leur part augmenter régulièrement, surtout depuis l'année 2000, c'est le cas notamment de l'État du Maine (7,6 % en 2000 et 9,7 % en 2003), du New Hampshire (6,2 % en 2000 et 7,6 % en 2003), du Connecticut (9,8 % en 1998, 13,2 % en 2000 et 17,1 % en 2003).

CONSIDÉRANT QUE les importations de biens dédouanés au Québec en provenance de la Nouvelle-Angleterre se sont chiffrées à 3,2 milliards de dollars en 2003. Que celles-ci représentent 13,3 % de nos importations totales en provenance des États-Unis en 2003 contre 13,7 % en 2002.

CONSIDÉRANT QUE pour le Québec, l'exportation signifie des emplois et un accroissement de la richesse, apports essentiels au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie.

CONSIDÉRANT QUE pour l'entreprise, les marchés extérieurs offrent des occasions d'affaires supplémentaires pour accroître, spécialiser ou diversifier la production, réaliser des économies d'échelle, prolonger le cycle de vie des produits, augmenter les profits et mieux connaître la concurrence.

CONSIDÉRANT QUE les marchés extérieurs sont essentiels au développement des entreprises québécoises étant donné la taille modeste du marché intérieur.

CONSIDÉRANT QUE la mondialisation offre des possibilités remarquables de développement économique.

CONSIDÉRANT QUE la route 133 ne convient plus aux échanges et aux transporteurs qui l'utilisent

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des usagers est mise en cause et que les accidents se multiplient rapidement.

CONSIDÉRANT QUE le tourisme est une partie importante de notre économie et que le manque de lien sécuritaire freine cette expansion.

EN CONSÉQUENCE :

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu et le Conseil Économique du Haut-Richelieu (CLD) souhaitent que le Ministère des Transports mette de l'avant le projet du prolongement de l'Autoroute 35, et ce, dans les meilleurs délais afin que nous puissions rouler sur les quelque 38 kilomètres restants de l'autoroute 35 pour accéder à la limite de la frontière américaine et ce d'ici 2010.

ANNEXE



C.H. EXPRESS INC.

Transport général - Canada - USA

Le 3 décembre 2005

Comité de l'autoroute 35
Chambre de commerce du Haut-Richelieu
Centre d'affaires Le Gouainvillier
315, rue MacDonald - bureau 232
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 8J3

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

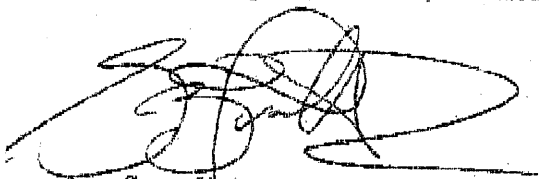
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de la ville et région. L'autoroute étant un axe routier important le projet est essentiel au développement des exportations canadiennes et générateur d'importantes retombées économiques et financière pour la MRC du Haut-Richelieu et du Québec. Dans l'industrie du transport routier international, le projet de l'autoroute 35 évitera le contournement du lac Champlain et entraînera la diminution de coûts et temps de transport et permettra donc une meilleure compétitivité pour nos entreprises.

Pour ces raisons, nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Serge Hubert
Président

SH/cc

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1 décembre 2005.

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

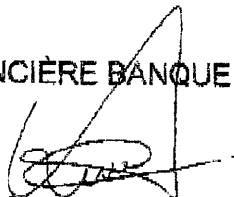
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE



Denis Gagnon cons. en placement
895 boul du Séminaire Nord ,bureau 400
St-Jean-sur-Richelieu Qc J3A 1J2

**Claude Bachand**

Député de la circonscription fédérale de Saint-Jean
Parti panqué du Bloc Québécois en matière de Défense nationale

Bureau de circonscription
315, rue MacDonald, bureau 117
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 8J3

Téléphone : (450) 357-9100
Télécopieur : (450) 357-9109
claudebachand@videotron.ca

Bureau à la Chambre des communes
Édifice de l'Ouest, bureau 326
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Téléphone : (613) 992-5296
Télécopieur : (613) 992-5849
bachand@parl.gc.ca

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 décembre 2005

Monsieur Michel Després
Ministre des Transports
Place Haute-Ville
700, boul. René-Lévesque Est, 29e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Monsieur le ministre,

Par la présente, j'appuie le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

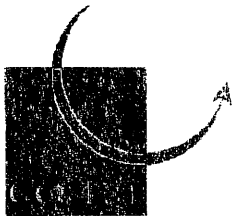
Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude Bachand
Député de la circonscription fédérale de Saint-Jean





Centre d'Orientation
et de Formation
pour Femmes en
Recherche d'Emploi Inc.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Martine Groulx
Directrice générale

DUNTON RAINVILLE SENC
 — AVOCATS —
 BARRISTERS & SOLICITORS

Jean-Jacques Rainville
 Pierre L. Lambert
 Benoît Robarge
 Yves George
 Charles Côté
 Aaron Makovka
 Yves Babin
 Marc Lippé
 Marie-Claude Simard
 Sébastien Lovat
 Eric Maunier
 Mélissa A. Bolduc

J. R. Dana Gagnon
 Jean Rochette
 Pierre Martel
 Alain Béliveau
 Marie-Claude Jarry
 Bernard Mahoney
 Pierre Lefebvre
 François Guindat
 Stéphanie Desmarais
 André Zifferoni
 Grégoire B. Landreville
 Stéphanie Côté

Pierre J. Perrault
 Paul André Martel
 Louis-Philippe Bourgeois
 Pierre Paquin
 Geneviève Paquette
 Richard Wingender
 Maxime Dagenais
 Nathalie Boulos
 Sébastien Garon
 Anne Daigneault
 Pierre Eric Talbot

Joel Weisman
 Michel Beauregard
 Réjean Rivest
 Alain Longval
 Sylvain Landis
 Michel Gauthier
 Anne Macerola
 Pierre St-Onge
 Marie-Eve Beauregard
 Kevin O'Brien
 Steve Perreé

Jean-Pierre Rainville
 Jean-François Lemay
 Amin Chevar
 Luc Bellemare
 Yvan Tanguay
 Sylvie Lavoie
 Nathalie Rochon
 Patrice Gigué
 Sébastien Daron
 Nathalie Renaud
 Mathieu Marois

Jean Pothier
 Richard Côté
 Anne-Marie Côté
 Joël Brassard
 Patrick Gaudreau
 Denis Goulet
 Robert Ozelet
 Pierre-Yves Arseneault
 Cynthe Duchette
 Stéphanie Verneau
 Marc-Alexandre Chara

CONSEILS

Jaime W. Dunton

Louis A. Toepin

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

Chambre de commerce du Haut-Richelieu
 a/s Comité de l'autoroute 35
 Centre d'affaires Le Bougainvillier
 315, rue MacDonald, bureau 232
 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8J3

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons manifester notre appui au projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les Etats-Unis. La réalisation de ce projet aura nécessairement un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que des municipalités environnantes.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

DUNTON RAINVILLE SENC


 Jean-Jacques Rainville
 Président du Conseil de direction

MONTREAL	LAVAL	LONGUEUIL	BIAIRVILLE	LOLLETTE
Tour de la Bourse, 48 ^e étage 800, Square Victoria, C.P. 303 Montréal H4Z 1H1	3333, boul. du Souvenir Bureau 200, Laval H7V 1X1 Ligne Tél. (514) 390-8884	375, boul. Roland-Thériault Bureau 400 Longueuil J4M 4A6	280, boul. de la Seigneurie D Blainville J7C 3A1 Ligne Tél. (514) 390-0973	620, rue Notre-Dame Joliette J6E 3J6 Ligne Tél. (450) 580-3349
Téléphone (514) 866-6743 Télécopieur (514) 866-6854	Téléphone (450) 680-8663 Télécopieur (450) 680-8693	Téléphone (450) 670-8225 Télécopieur (450) 670-6388	Téléphone (450) 437-0752 Télécopieur (450) 437-8781	Téléphone (450) 769-3630 Télécopieur (450) 750-5128

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

À qui de droit

Considérant que :

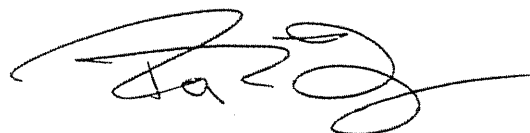
- L'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu;
- le développement de l'autoroute 35 est un projet essentiel au développement des exportations canadiennes;
- le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec;
- de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35;
- plusieurs transporteurs routiers et voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;
- l'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour nos entreprises.

Il est proposé par Patrick Déry et appuyé par Nicole L. LaBerge et unanimement résolu de réitérer notre appui pour le prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine.

Corporation Vallée des Forts



Nicole L. LaBerge, CRHA
Vice-présidente



Patrick Déry, CMA
Trésorier

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

À qui de droit,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Rachel Pelletier
Secrétaire au SRE et
Secrétaire de direction

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

À qui de droit,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Geneviève Duval
Conseillère en emploi

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

À qui de droit,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Lorraine Chiasson
Conseillère en emploi

**ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN**

- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL
- AUTOMATISATION,
INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les Etats-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

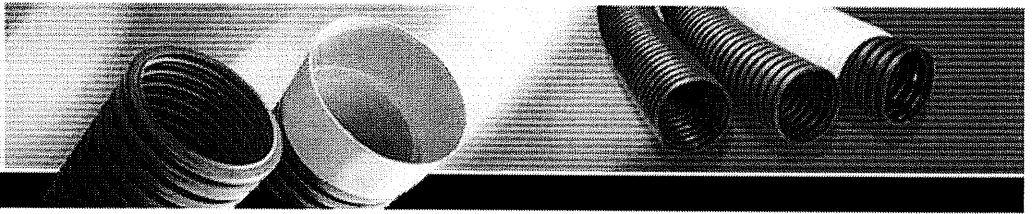
L.M.L. ÉLECTRIQUE (1995) LTÉE

Par

M. Réjean Quintal, Secrétaire/Trésorier

RQ/jc





Saint-Jean-sur-Richelieu
6 décembre 05

À qui de droit,

Par la présente nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

En effet, nous pensons que ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et surtout plus sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les Etats-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristiques pour Saint-Jean-sur-Richelieu et la région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Alain Poirier, président
Groupe Soleno

par S. Galipeau



RBI Experts-Conseils inc.
Une division du Groupe S.M. International Inc.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 décembre 2005

Objet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Considérant que :

- L'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu;
- Le développement de l'autoroute 35 est un projet essentiel au développement des exportations canadiennes;
- Le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec;
- De nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35;
- Plusieurs transporteurs routiers et voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;
- L'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour nos entreprises;

il est proposé par Réal Boucher et appuyé par Éric C. Genest et unanimement résolu de réitérer notre appui pour le prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement des l'autoroute 35.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.

RBI Experts-Conseils inc.
Une division du Groupe S.M. International Inc.

Réal Boucher, ing. sén.
Vice-président – Développement des affaires

Éric C. Genest, ing. sén.
Chef de service, génie municipal
infrastructure et transport

Conseil d'administration

Denis Roy, président

Luc Boulais, vice-président

Alain Barbeau, trésorier

François Déry, secrétaire

Marcel Beaudoin

André Bissonnette

Jacques Déry

Dominique Gagnon

Juan Gendron

Jocelyne Martel

Luc Martin

Michel Ménard

Dr. Yves Perreault

Anne Potvin

Réal Rémillard

Dr. Jacques Ricard

Jean-Luc Surprenant

Luc St-Cyr

Mario Viens

Danielle Poulin, dg

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 décembre 2005

Madame Marie-Claude Beauvais, Directrice générale
Chambre de Commerce du Haut-Richelieu
315, rue McDonald, bureau 232
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8J3

Objet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les Etats-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Vous trouverez ci-joint une résolution adoptée à l'unanimité par le comité exécutif de la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu à cet effet.

La Fondation est particulièrement sensible à la question de l'amélioration de la sécurité de cette route et à celle de l'accès au Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice générale,



Danielle Poulin

p. j. 1



Résolution du 6 décembre 2005 du comité exécutif

CONSIDÉRANT QUE :

- ❖ L'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu;
- ❖ Le développement de l'autoroute 35 est un projet essentiel au développement des exportations canadiennes;
- ❖ Le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec;
- ❖ De nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35;
- ❖ Plusieurs transporteurs routiers et voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;
- ❖ L'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour nos entreprises.

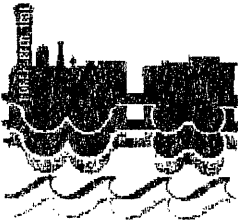
CONSIDÉRANT DE PLUS QUE :

- ❖ La sécurité de l'axe routier 133, reconnu comme dangereux, serait grandement augmentée par le prolongement de l'autoroute 35;
- ❖ La rapidité du transport des patients du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu–Rouville et l'accès seraient aussi améliorés par ce prolongement.

Il est proposé à l'unanimité de réitérer notre appui au prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine.



Secrétaire de la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu



OFFICE DU TOURISME
ET DES CONGRÈS DU
HAUT-RICHELIEU

Saint-Jean-sur-Richelieu
Mercredi, le 7 décembre 2005

Comité pour le prolongement
de l'autoroute 35

Objet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet concernant le prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Sa réalisation aura un impact des plus positifs pour le développement touristique et économique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région. Ce projet comble une lacune importante et la région ne pourra qu'en bénéficier.

Poursuivant l'objectif de soutenir et de consolider des initiatives dans la région du Haut-Richelieu, l'Office du Tourisme et des Congrès du Haut-Richelieu appuie le projet de prolongement de l'autoroute 35 et soutien les démarches de son comité. Nous souhaitons donc la réalisation du projet afin de contribuer à l'essor de la région.

Par conséquent, vous pourrez compter sur notre appui et sur le support de notre personnel pour la réalisation de votre projet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Sylvie Bleau
Présidente

Le 30 novembre 2005

EXTRAIT DES MINUTES DU PROCÈS-VERBAL DE LA 72^e RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU HAUT-RICHELIEU (CLD) TENUE MERCREDI LE 30 NOVEMBRE 2005, DANS LES LOCAUX DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU HAUT-RICHELIEU (CLD) À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU À 16:00 HEURES.

SUJET : PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 35

- CONSIDÉRANT QUE :** l'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu;
- CONSIDÉRANT QUE :** le développement de l'autoroute 35 est un projet essentiel au développement des exportations canadiennes;
- CONSIDÉRANT QUE :** le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec;
- CONSIDÉRANT QUE :** de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35;
- CONSIDÉRANT QUE :** plusieurs transporteurs routiers et voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;
- CONSIDÉRANT QUE :** l'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour nos entreprises;

Il est proposé par Monsieur Marcel Beaugard, appuyé par Monsieur Fernand Croisetière et unanimement résolu de réitérer notre appui pour le prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine. (Rés : A05-11-30-09)



Michel Gagnon,
Secrétaire



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Le 1^{er} décembre 2005

Objet: Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le maire,

Gilles Dolbec

GD/lr

Cabinet du maire
Téléphone: (450) 357-2095 Sans frais: 1 800 268-7072 Télécopie: (450) 357-2079 mairie@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Hôtel de ville: 188, rue Jacques-Cartier Nord, Case postale 1025, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B2
www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 décembre 2005

À qui de droit :

Objet : Prolongement de l'autoroute 35

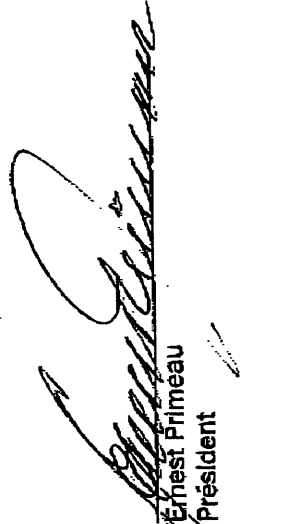
Madame,
Monsieur,

Nous vous confirmons par la présente, notre appui du projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement serait un atout pour notre entreprise. Ceci permettra un accès plus rapide, directe et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et ses environs. Notre décision d'appui de ce projet dépend de plusieurs points, permettez-moi de vous énumérer les plus importants :

- L'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu;
- le développement de l'autoroute 35 est un projet essentiel au développement des exportations canadiennes;
- le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec;
- de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35;
- plusieurs transporteurs routiers et voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;
- l'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour nos entreprises.

Alors, considérant ces arguments, nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.



Ernest Primeau
Président

Le 6 décembre 2005

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Ambroise, bureau 2.10
Québec, Qc G1R 6A6

Objet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame,
Monsieur,

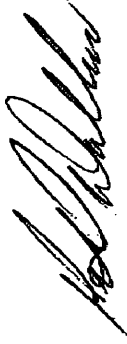
Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le préfet,



Gilles Dolbec

GD/hg

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1 décembre 2005

CLD Haut Richelieu
315 MacDonald
St-Jean-sur-Richelieu, Quebec
J3B6Y8

Sujet: Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

- L'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu;
- Le développement de l'autoroute 35 est un projet essentiel au développement des exportations canadiennes;
- Le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec;
- De nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35;
- Plusieurs transporteurs routiers et voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;
- L'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour nos entreprises.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Bob Farber
GSC Technologies Corporation

ST- JEAN -SUR -RICHELIEU, LE 2 DECEMBRE 2005

Sujet; Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente , nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et St-Jean-Sur - Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-Sur-Richelieu et les Etats-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-Sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madama, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

SERVICE MARINE CANADA
388 CROISIETIERE NORD
ST- JEAN SUR- RICHELIEU P. Q. J2X 5N5

RALPH BESSETTE



JEAN-LUC BESSETTE





BOIS



EXPANSION INC.

Pour un service personnalisé

285, Rue Carreau, Saint-Jean, P.Q. CANADA, J3B 7Z7
Tél.:(450) 358-4008 Fax.:(450) 358-2118
Ligne Watt : 1-800-959-6770

Saint-Jean sur Richelieu , le 7 décembre 2005.

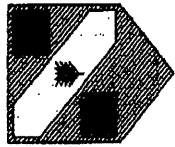
Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les Etats-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOYAN**

Extrait du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil municipal de Noyan tenue le lundi 05 décembre 2005 à 20 : 10 heures, au lieu ordinaire des sessions à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Owen MacCallum, Roger Théberge, Jean-Guy Leduc, Robert Beaumier et Randy R. Smith siégeant sous la présidence de monsieur le maire Réal Ryan qui procède à l'ouverture de la séance.

Absence motivée de madame la conseillère Connie Bleau.

Extrait

2005-12-21

Projet de prolongement de l'autoroute 35 / Appui

Considérant que l'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu ;

Considérant que le développement de l'autoroute 35 est un projet essentiel à la croissance des exportations canadiennes ;

Considérant que le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec ;

Considérant que de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35 ;

Considérant que plusieurs transporteurs routiers et nombreux voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Beaumier, appuyé de monsieur Owen MacCallum et résolu unanimement que le Conseil municipal de la municipalité de Noyan réitère son appui pour le prolongement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière américaine.

Copie conforme

Donné à Noyan, ce sixième jour du mois de décembre de l'an deux mille cinq

Marie-France Saucier

Marie-France Saucier
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

LES INDUSTRIES



288 Rang St-Édouard
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) CANADA
J2X 5T9

St-Jean-sur-Richelieu 6 Décembre 2005.

Conseil Economique Haut-Richelieu
St-Jean-sur-Richelieu, Qc.

Sujet: Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et St-Jean sur Richelieu et villes avoisinantes.

Ce prolongement est essentiel pour nous, manufacturier et exportateur . Avec cette voie rapide, il sera plus facile et surtout plus sécuritaire pour nos transporteurs sans oublier l'économie de temps pour nos clients américains.

Nous considérons qu'il est important de compléter cette autoroute le plus rapidement pour le développement économique de nos villes si à proximité de la frontière américaine.

Nous soutenons les démarches du comité pour le parachèvement de l'autoroute 35.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'St-Jean-sur-Richelieu'.

Pierre Baillargeon I.L.L.

Le 7 décembre 2005

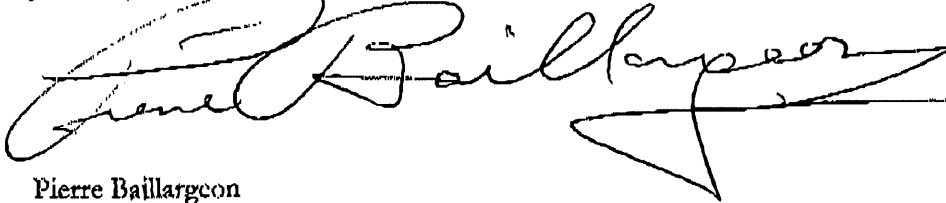
Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, je désire vous informer que j'appuie fortement le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. L'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour les entreprises. De plus, de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35. Je soutiens fortement les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Pierre Baillargeon

Pascale Baillargeon LL.L., D.E.S.S. Fisc.

Le 7 décembre 2005

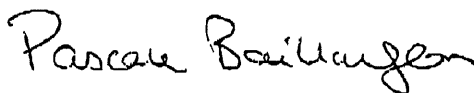
Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, je désire vous informer que j'appuie fortement le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. L'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour les entreprises. De plus, de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35. Je soutiens fortement les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Pascale Baillargeon

Philippe-Antoine Baillargeon, B. Pharm.

Le 7 décembre 2005

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, je désire vous informer que j'appuie fortement le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. L'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour les entreprises. De plus, de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35. Je soutiens fortement les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Philippe-Antoine Baillargeon

Les Immeubles P. Baillargeon Ltée

800, RUE DES CARRIÈRES, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 2P2

TÉL. : (514) 346-4441

TÉLEC. : (514) 346-6897

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 décembre 2005

Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

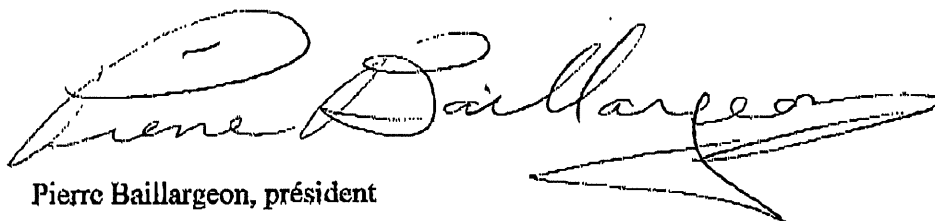
Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous informer que nous appuyons fortement le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région. Sans compter que le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu et le Québec. Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Les Immeubles P. Baillargeon Ltée



Pierre Baillargeon, président



Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 décembre 2005

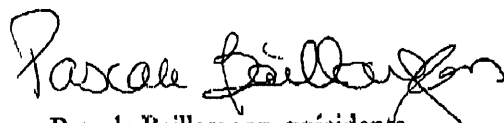
Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous informer que nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. L'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevés donc une compétitivité moindre pour nos entreprises. De plus, de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35. Nous soutenons fortement les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


Pascale Baillargeon, présidente

BAILLARGEON

Bâti pour durer

Le 7 décembre 2005

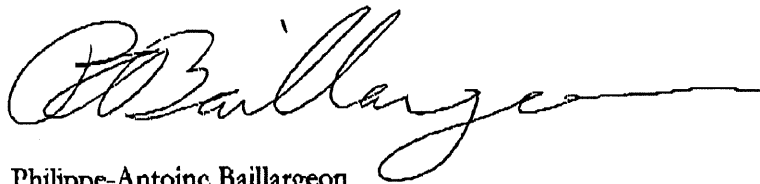
Sujet : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

La présente a pour but de vous informer que nous appuyons fortement le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. La réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région. De plus, l'autoroute 35 est un axe routier important pour le développement économique de la région du Haut-Richelieu. Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

P. BAILLARGEON LTÉE

Philippe-Antoine Baillargeon
Directeur général adjoint



St-Jean-sur-Richelieu, le 6 décembre 2005

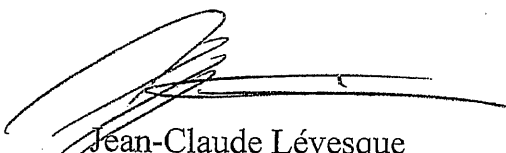
OBJET : Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

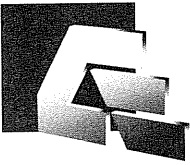
Par la présente, nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les Etats-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Claude Lévesque
Directeur général
Groupe Connex GVI Inc.



Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2005

À : Comité de l'autoroute 35
À l'attention de Mme Sylvie Brosseau
315, rue MacDonald - suite 301
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 8J3

Sujet: Prolongement de l'autoroute 35

Madame, Monsieur,

Par la présente nous appuyons le projet de prolongement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce prolongement permettra un accès plus rapide, direct et sécuritaire entre Saint-Jean-sur-Richelieu et les États-Unis. De plus, la réalisation de ce projet aura un impact positif pour le développement économique et touristique de Saint-Jean-sur-Richelieu, ville et région.

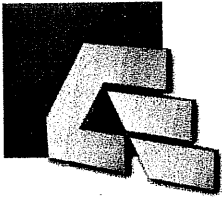
Nous soutenons donc les démarches du comité pour le prolongement de l'autoroute 35.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Édouard Bonaldo
Directeur général

p.j. Copie conforme d'une résolution de signature de notre conseil d'administration daté du 5 décembre 2001.





CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES
DU HAUT-RICHELIEU INC.

Le 5 décembre 2001

Extrait du procès-verbal de la 113^e réunion du conseil d'administration du Centre d'Aide aux Entreprises du Haut-Richelieu Inc. tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu le 4 décembre 2001.

**Résolution
XVI.113.8.1**

- ATTENDU QUE :** le prolongement de l'autoroute 35 est un projet essentiel au développement des exportations canadiennes;
- ATTENDU QUE :** le prolongement de l'autoroute 35 est un projet générateur d'importantes retombées économiques pour la MRC du Haut-Richelieu, les MRC voisines et toute la Montérégie;
- ATTENDU QUE :** les terrains pour le prolongement de l'autoroute 35 sont déjà expropriés;
- ATTENDU QUE :** de nombreuses entreprises de la Montérégie reconnaissent l'importance économique et financière du parachèvement de l'autoroute 35;
- ATTENDU QUE :** qu'il ne manque que 34 kilomètres d'autoroute entre Montréal et Boston;
- ATTENDU QUE :** plusieurs transporteurs routiers et de voyageurs choisissent de contourner le lac Champlain en l'absence d'une voie rapide;
- ATTENDU QUE :** l'absence de voie rapide entraîne des coûts et un temps de transport plus élevé donc une compétitivité moindre pour nos entreprises;

Il est proposé par M. Jean Rioux et unanimement résolu d'appuyer le comité de l'autoroute 35 dans ses démarches auprès des instances gouvernementales afin que ce dossier soit priorisé et que les démarches menant à sa réalisation soient débutées.

M. Marcel Beauregard,
Président

M. Édouard Bonaldo,
Directeur général